

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	9 (1921)
Heft:	123
Artikel:	En route pour les 1732 abonnés...
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-256703

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Paraisant le 10 et le 25 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE.....	Fr. 5.—
ETRANGER... .	6.50
Le Numéro....	0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
Compte de Chèques I. 948

ANNONCES

12 inser.	24 inser.
La case,	Fr. 45.— 80.—
2 cases,	• 80.— 160.—
La case 1 insertion:	5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE : En route pour les 1732 abonnés... — L'idée marche: E. Gd. — Les femmes et la chose publique, chronique parlementaire fédérale A. LEUCH-REINECK. — Carrières féminines: Surintendantes d'usines: Mina VALLETTE. — II^e Congrès national suisse pour les Intérêts féminins (Berne, 2-6 octobre 1921). — Les femmes et les livres: Jacqueline DE LA HARPE. — La paradoxale arithmétique: *Le Mouvement Féministe*. — En réponse... — Association suisse pour le Suffrage féminin. — A travers les Sociétés féminines.

En route pour les 1732 Abonnés...

Grâce aux efforts redoublés de plusieurs de nos fidèles amis, nous avons, cette quinzaine, non seulement rattrapé notre chiffre d'abonnés de l'année dernière, mais encore enregistré une avance de 11 abonnés sur 1920. Notre déficit n'était plus, en effet, au 25 juin, que de 2 abonnés, et depuis cette date nous avons gagné

13 abonnés nouveaux

Merci de tout cœur à celles qui, sans se lasser, font autour d'elles une propagande intense pour notre journal, et qui sont parvenues à ce très beau résultat.
Mais... ne nous laissons point endormir par ce succès. Pour vivre, le MOUVEMENT FÉMINISTE a besoin de

1732 abonnés,

pas un de plus, pas un de moins. C'est donc à ce chiffre qu'il nous faut dès maintenant viser. Et nous savons qu'avec l'aide de nos amis, nous y parviendrons. Pas du premier coup, sans doute. Peuvons-nous fixer le but de

200 nouveaux abonnés

à trouver d'ici à la fin de l'année? Ce sera la première étape de cet effort vers la situation pécuniaire assurée de notre journal.

En route donc.

LE „MOUVEMENT FÉMINISTE”

(Lire plus loin notre article : La paradoxale arithmétique, pour les détails sur nos perspectives financières.)

L'IDÉE MARCHE...

Un télégramme de Bucarest daté du 2 juillet nous a apporté la bonne nouvelle que le Sénat roumain avait, à une forte majorité, reconnu le droit de vote municipal aux femmes. Voilà encore un nom à ajouter à la liste qui s'allonge de plus en plus des pays où l'on ne persiste pas, sous des prétextes divers, à traiter les femmes comme des mineures incapables de comprendre quoi que ce soit à ce qui n'est pas chiffons ou ménage. Et voilà encore une fois notre démocratique Suisse, où l'on dépense pourtant des sommes considérables pour l'instruction publique, laissée en queue... Car qui dira que les femmes roumaines sont plus préparées que nous autres à exercer les droits de citoyennes? Et qui prétendra que le vote des femmes est chose purement anglo-saxonne ou scandinave, incompatible avec des mentalités

plus méridionales ou latines, quand on le voit s'établir en Roumanie comme en Belgique, et obtenir, dans ce dernier pays notamment, dès le premier coup, des résultats dont M. Paul Hymans, membre du Conseil de la Société des Nations, se déclarait tout récemment encore l'admirateur sans réserve? C'est à se faire prendre la tête à deux mains devant certaines mentalités comme il s'en révèle encore chez nous, au cours de discussions dans des séances de Commissions ou de Grand Conseil...¹

D'ailleurs, tant au point de vue des droits politiques que de l'accession des femmes à de nouvelles carrières ou de la participation des femmes à des travaux d'intérêt général, des progrès sont à signaler un peu partout à travers le monde. Les femmes d'Amsterdam, qui représentent à elles seules à peu près la dixième partie de la population féminine toute entière du royaume, ont voté pour la première fois pour l'élection du Conseil Municipal de cette ville, auquel six femmes ont été élues. Des détails pittoresques nous parviennent sur cette première manifestation de leurs droits des citoyennes hollandaises: par exemple, la première électrique qui se présenta à un bureau de vote fut également accueillie avec des fleurs par les membres de ce bureau! Est-ce la preuve que la participation féminine adoucit les mœurs électorales?? — Plusieurs femmes également font partie d'un autre Parlement, infiniment plus agité et révolutionnaire celui-là que le paisible Conseil Municipal d'Amsterdam, dont le nom seul évoque un tableau de Rembrandt: six femmes ont été élues au Parlement Sinn-fein du Sud de l'Irlande et deux au Parlement du Nord. On dit aussi que les femmes ont voté dans la proportion du 80% aux élections d'avril dernier à Fiume. Pour tardive que soit cette nouvelle, elle n'en est pas moins intéressante.

D'autre part, et après l'Angleterre, qui a ouvert récemment, comme nous l'avons relaté, la carrière d'avocate aux femmes, voici maintenant le tour de la Belgique, où un projet de loi sur ce sujet vient d'être voté à l'unanimité moins une voix (on fera bien de conserver pour la postérité le nom de ce député si fermement attaché jusqu'au bout aux priviléges masculins: M. Westé.) Et cette votation rappelle le nom d'une des

¹ La Commission du Grand Conseil de Genève, chargée de rapporter sur la question du suffrage des femmes présentée par l'initiative populaire, vient de se partager en une majorité antisuffragiste de 5 membres et une minorité suffragiste de 4 membres. D'où naturellement deux rapports contradictoires qui seront présentés au Grand Conseil dans sa prochaine session.



E 11426